

**ATELIER DE LA FAO POUR LA MISE EN OEUVRE DE L'ACCORD FAO 2009 RELATIF AUX MESURES DE L'ÉTAT DU PORT VISANT A LUTTER
CONTRE LA PECHÉ ILLICITE, NON DECLAREE ET NON REGLEMENTEE
20-24 JUILLET 2015
CAP-VERT**

PROGRAMME PROVISOIRE

Chaque communication sera suivie d'un débat

INTRODUCTION	
08.00-09.00	Enregistrement
09.00-10.00	Ouverture <ul style="list-style-type: none">• Présentation de l'atelier<ul style="list-style-type: none">○ Allocution du Représentant de la FAO○ Allocution du Gouvernement du Cap-Vert• Election du président• Organisation administrative de l'atelier• Organisation technique de l'atelier• Introduction (participants et personnes ressources)
10.00-10.30	Introduction de l'atelier <i>Présentation multimédia de l'Accord FAO 2009 relatif aux mesures du ressort de l'Etat du port</i>
10.30-11.00	Pause-café
COMPRENDRE LES MESURES DU RESSORT DE L'ETAT DU PORT	
11.00-11.30	Perspective générale: Contexte et situation de l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'Etat du port; examen des mesures dans un cadre mondial.
11.30-12.30	Aperçu général des dispositions de l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'Etat du port.
12.30-13.30	Déjeuner
13.30-14.00	Introduction aux politiques et législations nationales nécessaires à la mise en œuvre de l'Accord.

14.00-15.00	Coopération régionale en matière de pêche – les enjeux de la pêche INDNR dans la région et les mécanismes de CSC.
15.00-15.30	Pause-café
15.00-16.15	Liens avec les autres outils de CSC <ul style="list-style-type: none"> • Outils CSC nationaux et régionaux • Le Fichier mondial des navires de pêche • Systèmes de documentation des captures et mesures de marché
16.15-17.00	Analyse des coûts/avantages de la mise en œuvre de l'Accord de la FAO en tant que norme minimale dans la région.
17.00	Fin de la première journée

Jour 2

MISE EN ŒUVRE DES MESURES DU RESSORT DE L'ETAT DU PORT	
09.00-09.45	Synthèse des réponses au questionnaire national sur les mesures du ressort de l'Etat du port.
09.45-10.30	Introduction aux procédures opérationnelles des mesures du ressort de l'Etat du port
10.30-11.00	Pause-café
11.00-11.30	Directives/listes de contrôle pour la mise en œuvre des mesures du ressort de l'Etat du port: aspects juridiques, politiques, institutionnels
11.30-12.00	Modèle d'élaboration d'une législation nationale pour la mise en œuvre des MREP
12.00-12.30	Directives/listes de contrôle pour la mise en œuvre des mesures du ressort de l'Etat du port: aspects opérationnels, développement des capacités.
12.30-13.30	Déjeuner
13.30-14.30	Initiatives prises par d'autres organisations régionales et internationales.

14.30-15.00	Contrôles par l'Etat du port
15.00-15.30	Pause-café
15.30-16.15	Etudes de cas et expériences opérationnelles
16.15-17.00	Bonne gouvernance et mesures du ressort de l'Etat du port: <ul style="list-style-type: none"> • Conflits d'intérêts et corruption • Meilleure compréhension entre professionnels et responsables politiques des besoins et priorités des mesures du ressort de l'Etat du port.
17.00	Fin de la deuxième journée

Jour 3

GROUPES DE TRAVAIL ET RESULTATS	
09.00-10.30	<p>Groupe de travail – Tâche 1: Quatre groupes de travail sont constitués pour aborder les questions portant sur la mise en œuvre des mesures du ressort de l'Etat du port figurant en tant que normes minimales dans l'Accord de la FAO; les groupes prennent en compte les directives de mise en œuvre distribuées avant l'atelier.</p> <p>Objectif: identifier les points forts et les lacunes ou contraintes existant au niveau national, sous-régional et régional et proposer les mesures et actions susceptibles de combler les lacunes et de lever les contraintes.</p> <p>Les participants sont répartis en groupes constitués comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aspects juridiques et administratifs • Aspects institutionnels et de développement des capacités • Aspects opérationnels • Coopération à travers les mécanismes régionaux
10.30-11.00	Pause-café
11.00-12.30	Poursuite des activités des groupes de travail
12.30-13.30	Déjeuner
13.30-14.30	Les présidents de chaque groupe de travail rendent compte de leur activité en plénière.

14.30-15.00	<p>Groupe de travail – Tâche 2: Objectif: Sur la base des résultats de la tâche 1, identifier et proposer des mesures et actions au niveau national, sous-régional et régional.</p> <p>Les participants sont répartis en groupes constitués comme suit:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aspects juridiques et administratifs • Aspects institutionnels et de développement des capacités • Aspects opérationnels • Coopération à travers les mécanismes régionaux
15.00-15.30	Pause-café
15.30-17.00	Poursuite des activités des groupes de travail
17.00	Fin de la troisième journée

Jour 4

09.00-10.00	Les présidents de chaque groupe de travail rendent compte de leur activité en plénière
10.00-10.30	<p>Groupe de travail – Tâche 3: Les participants sont répartis en quatre groupes, chacun traitant d'une situation fictive dans laquelle sont représentées la pêche INDNR, les mesures du ressort de l'Etat du port, les ORGP, les questions relatives aux Etats côtiers et aux Etats du pavillon. Chaque groupe doit organiser un débat à l'issue duquel les principales questions clés soulevées par cette situation sont identifiées.</p>
10.30-11.00	Pause-café
11.00-12.30	Poursuite des activités des groupes de travail
12.30-13.30	Déjeuner
13.30-15.00	Poursuite des activités des groupes de travail
15.00-15.30	Pause-café
15.30-17.00	Les présidents de chaque groupe de travail rendent compte de leur activité en plénière.
17.00	Fin de la quatrième journée

Jour 5

GROUPES DE TRAVAIL ET RESULTATS	
09.00-10.30	Adoption des conclusions de l'atelier sur les priorités et les actions à entreprendre, définition des prochaines étapes sur la base des rapports des groupes de travail.

10.30-11.00	Pause-café
11.00-11.30	Adoption des conclusions de l'atelier (suite)
CLÔTURE DE L'ATELIER	
11.30-12.00	Evaluation de l'atelier
12.00-12.30	Clôture de l'atelier
12.30	Déjeuner